

Lutte contre le VIH / Sida au Togo

Le gouvernement et l'Onusida ne reculent devant rien

Le Conseil national de lutte contre le Sida et les Infections sexuellement transmissibles (CNLS), soutenu par l'Onusida, a entamé depuis hier le quatrième forum des partenaires de mise en œuvre des interventions VIH. Quel est le but ...



PAGE 11

INCLUSION FINANCIERE



Echos des Bénéficiaires
des Produits FNFI

Madame YAO Akouvi, revendeuse de charbon grâce au Produit d'Accompagnement Spécial (PAS)

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique quotidienne "Echos des bénéficiaires des Produits FNFI", il est partagé ...

PAGE 2

ASTUCES & BEAUTE



Robes de mariées

Quand elles « s'africanisent »

Le jour de mariage est un moment d'euphorie pour la femme. C'est un jour où la mariée doit être la plus belle et l'hyper jolie. Jadis, ce sont des robes blanches qui sont à l'honneur en Occident ...

PAGE 10

Entraide pénale internationale

Le ministère de la justice outille les magistrats et officiers de police judiciaire

Le ministère de la justice a organisé hier à Lomé à l'intention des magistrats et officiers de police judiciaire un atelier de sensibilisation sur l'entraide pénale internationale. Cette activité est prise en charge par le Programme d'appui au secteur de la justice (PASJ) financé par l'Union européenne (UE).

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Le foncier, une urgence pour les futurs élus locaux ?

Le conflit qui a endeuillé la préfecture de l'Oti-sud le week-end dernier, vient rappeler encore une fois que le problème foncier est une urgence à laquelle les autorités doivent s'attaquer dans notre pays. Alors que l'on est sur le point d'avoir de nouveaux élus locaux, cela devra faire partie de leurs tout premiers chantiers.

Tout au long de la campagne électorale, le sujet est complètement passé inaperçu. Sans doute parce que les conséquences du phénomène foncier que connaît notre pays depuis quelques années ne sont pas vraiment visibles. Les candidats ont passé leur temps à faire des promesses liées à la construction des infrastructures, l'assainissement etc ...

PAGE 3

Services Facebook

Des heures de galère pour les utilisateurs

La journée du mercredi 3 juillet a été une galère pour beaucoup d'utilisateurs des ...

PAGE 5



 SOMMAIRE	Guinée-Bissau 16 ministres pour le nouveau gouvernement  P4	Whatsapp A quand l'option « se déconnecter » ?  P 5	Nana Wax L'Afrique s'habille en pagne  P 10	Artisanat et chambres de métiers Des élus et employés outillés sur la gouvernance administrative et la gestion  P 11
--	--	---	--	---

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

Madame YAO Akouvi, revendeuse de charbon grâce au Produit d'Accompagnement Spécial (PAS)

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique quotidienne "Echos des bénéficiaires des Produits FNFI", il est partagé avec vous les témoignages de Madame Yao Akouvi, la quarantaine révolue, qui grâce au PAS du FNFI est devenu revendeuse de charbon à Lomé. Cette activité lui permet de pouvoir subvenir aux besoins de sa famille et ainsi gagner le pari de son devenir. Reportage...



Madame YAO Akouvi

Lomé, quartier populaire que madame Yao Akouvi, aujourd'hui âgée de 45 ans, a obtenu il y a deux ans avec succès tous les 4 cycles du crédit Accès des Pauvres aux

Services Financiers (APSEF) du FNFI. Ces différents crédits lui ont permis de commencer à vendre en détails, et en petite quantité, le charbon de bois. Mais au fil du temps, la vente en détails ne lui permettait plus de pouvoir renforcer ses revenus, la plupart de sa clientèle préfère acheter le sac de charbon. " Les 4 cycles du crédit APSEF m'ont permis de démarrer mon activité. Et come vous le savez, en matière de commerce, c'est en majorité la clientèle qui détermine le format de votre activité sur la base de leurs besoins. C'est ainsi que progressivement, la demande était relative à l'achat en gros du charbon, notamment l'achat par sacs. Ainsi donc, je devais trouver le moyen de commencer par acheter les sacs en gros si je voulais conserver ma clientèle. Alors, puisque j'avais déjà remboursé en totalité mes différents crédits APSEF, je me suis rapprochée de PADES Microfinance, une Institution de Microfinance partenaire du FNFI pour voir dans quelles mesures je pouvais avoir accès à un autre type de crédit pour pouvoir passer à échelle mon activité. C'est donc tout naturellement que mon agent de crédit m'a informée que vu que j'avais été en règle, vis-à-

vis de mes engagements relatifs au produit APSEF, je pouvais bénéficier du PAS d'un montant de 100.000 FCFA qui pouvait justement me permettre de passer à échelle mon activité. Et c'était un véritable soupir de soulagement pour moi." Dame Akouvi a su bien rentabiliser son crédit, car aujourd'hui, elle fait office de femme qui a réussi au prix de beaucoup d'efforts et de sacrifices.

" De détaillant, actuellement, je vends des sacs de charbon, et je dois avouer que je parviens à dégager de bons revenus. C'est comme cela que je m'épanouis jours après jours, car non seulement j'exerce une activité génératrice de revenus, mais aussi je parviens à dégager des revenus qui me permettent de vivre. La vie est ainsi faite et chacun doit manger à la sueur de son front. Je mets toutes les chances de mon côté pour honorer mes engagements vis-à-vis du remboursement, car en perspective, je souhaite avoir un crédit plus conséquent et pouvoir diversifier mon activité. Je compte ajouter à la vente de charbon, la vente de bois. Je crois que la combinaison de ses deux activités me permettra de renforcer mon économie".

KD

 TOGOMATIN	Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Mson de la Presse: Casier N° 53 Siège Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper	Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Rachidou Zakari Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva Alexandre Wémima Edem Dadzie	Edodji Nadia Attipoe Edem Kodjo Responsable administrative: Gloria Léma Yagla Service commercial: DIRECT AGENCE Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00	Graphiste: Eros Dagoudi Imprimerie: Direct Print Distribution : Togo Express Tirage : (2000 exemplaires)
---	--	--	--	--

DERNIERES HEURES

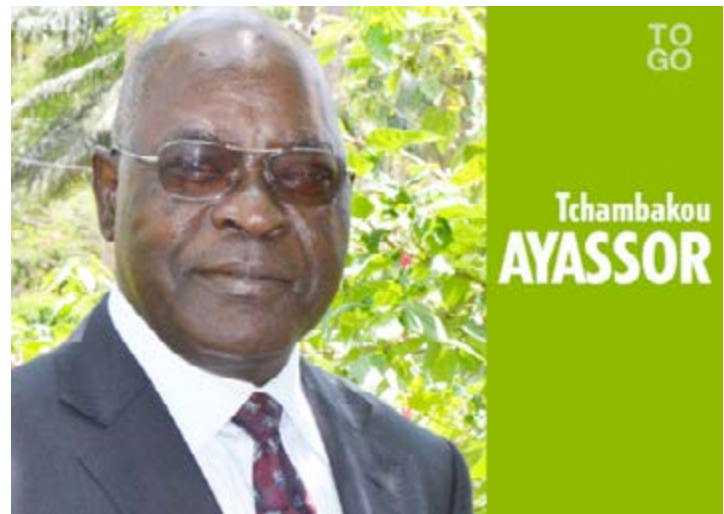
... Même si certains comme ceux du Nouvel engagement togolais (Net) ont promis d'œuvrer à la maîtrise des loyers, un autre problème de taille, pratiquement aucune liste n'a touché clairement du doigt la recherche de solutions au problème foncier. Il a fallu qu'à quelques heures de la fin de la campagne, un conflit dans le nord du Togo vienne tirer tout le monde du sommeil. En effet, il s'agit d'un vieux différend qui oppose les Gangan et les Tchokossi. Les deux communautés se disputent des terres cultivables. Une récente décision judiciaire leur a permis de continuer d'exploiter des champs. Toutefois, le vendredi dernier des jeunes Gangan ont attaqué des membres de la communauté Tchokossi qui étaient en train de cultiver leur parcelle. Cette provocation a occasionné des affrontements entre les deux communautés. « L'incident a pris de l'ampleur, s'est généralisé à toute la préfecture et s'est poursuivi pendant toute la journée du vendredi 28 juin 2019 », a expliqué le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le général de brigade Yark Damehame. Le bilan établi par le ministre, relève plus de deux morts, une dizaine de blessés, une cinquantaine de maisons brûlées, plus de 2000 déplacés. Les forces de l'ordre ont dû intervenir pour que la situation se calme. Trente personnes ont été interpellées et les enquêtes se poursuivent pour faire la lumière sur ce malheureux incident. Le ministre appelle tout le monde à la retenue surtout que nous sommes en période électorale. Mais encore une fois, n'est-ce pas le signe que si rien n'est fait, les conflits foncier finiront par embraser notre pays ? Des observateurs, des journalistes s'obstinent à le rappeler chaque fois que l'occasion se présente. Le président de la Cour suprême, le juge Akakpovi Gamatho, reconnaissait récemment que la majorité des affaires pendantes devant la justice relèvent du foncier. Voilà qui est inquiétant. D'ailleurs celle qui vient de créer l'incident dans l'Oti-sud est déjà connue de la justice. Malgré cela, on voit ce qu'il en est résulté. Or le problème existe dans plusieurs zones du pays. Le gouvernement a fait des efforts pour doter le Togo d'un nouveau code foncier. Mais cela ne suffit pas. Entre le papier et le terrain, il y a parfois un fossé. C'est pourquoi les élus locaux devront s'attaquer sérieusement à ce problème en travaillant avec les comités de développement à la base, la chefferie traditionnelle afin de proposer les solutions les plus appropriées au gouvernement.

Edem Dadzie

Élections locales

Toujours silence radio du côté de la Ceni

Alors que les débats sur le taux de participation aux élections locales vont bon train, la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) poursuit sereinement ses activités. Malgré leur impatience, les Togolais devront attendre encore quelques heures ou jours avant de connaître l'identité de leurs conseillers municipaux.



Tchambakou Ayassor

Selon les experts en décentralisation du Togo qui se basent sur la loi sur la décentralisation et les élections locales, dans les deux semaines

suivant le scrutin, la Ceni devra rendre publics les résultats, les transmettre à la Cour suprême pour la proclamation définitive. Certains observateurs comme le président de l'Initiative des jeunes pour le développement (IJD), Pascal Edoh Agbové, pensent qu'à ce jour il est possible de connaître les tendances. En effet, explique-t-il, au niveau de chaque Commission électorale locale indépendante (Celi), les calculs sont faits sur la base du mode de scrutin (la proportionnelle

au plus fort reste), pour l'attribution des sièges aux différents candidats des partis politiques et listes d'indépendants. Il est donc possible qu'à l'heure actuelle, chacun des participants à cette élection sache à quoi s'en tenir. Ce sont ces résultats que les Celi supervisant les 117 communes du Togo transmettent à la Ceni, qui après compilation et vérification, passe à la proclamation. Mais jusqu'à ce que la Cour suprême proclame les résultats définitifs et connaisse des recours, c'est à l'étape provisoire. C'est d'ailleurs pourquoi il est formellement interdit à l'heure actuelle de proclamer quelque résultat que ce soit. Les médias et les

journalistes sont particulièrement concernés par cette mise en garde à laquelle s'est associée la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (Haac). Ceux-ci sont constamment à la recherche de l'exclusivité sur l'information, et n'hésitent donc pas à s'en emparer parfois avec le risque de se tromper. Avec les réseaux sociaux, il est possible de se laisser facilement induire en erreur. C'est pour cela que les journalistes ont intérêt à respecter la déontologie de leur métier en espérant que l'information sorte de la source sûre, (c'est-à-dire la Ceni) avant de publier quoi que ce soit. Pour l'instant, c'est silence radio.

E. D.

Entraide pénale internationale

Le ministère de la justice outille les magistrats et officiers de police judiciaire

Le ministère de la justice a organisé hier à Lomé à l'intention des magistrats et officiers de police judiciaire un atelier de sensibilisation sur l'entraide pénale internationale. Cette activité est prise en charge par le Programme d'appui au secteur de la justice (PASJ) financé par l'Union européenne (UE).



Pius Agbetomey, ministre de la justice

Dans l'avant-propos à la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée et Protocoles

s'y rapportant (New York, Nations unies, 2004), l'ancien secrétaire général de l'ONU, feu Kofi Annan, déclarait : « les groupes

criminels n'ont pas perdu de temps pour adopter d'enthousiasme l'économie mondialisée d'aujourd'hui et les technologies de pointe qui l'accompagnent». « Mais nos efforts pour les combattre sont restés jusqu'à présent très fragmentaires et nos armes pratiquement obsolètes. La Convention nous donne un nouvel outil pour faire face au problème mondial que représente ce fléau. Avec une coopération internationale renforcée, nous pouvons porter véritablement atteinte aux capacités dont disposent

les criminels internationaux pour opérer avec succès, et aider en tout lieu les citoyens qui luttent souvent avec acharnement pour la sécurité et la dignité dans leur foyer et leur communauté », a-t-il ajouté. Le Togo, malgré son hospitalité légendaire, ne veut pas constituer un refuge pour des criminels de tout genre.

Selon le garde des sceaux ministre de la justice, Pius Agbetomey, le monde qui est devenu un village planétaire a changé de visage. Son visage a été défiguré par des actes criminels. Les Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), la libre circulation des biens et des personnes favorisent plusieurs formes

de criminalité. Le terrorisme, le trafic des personnes, des drogues etc... mettent les Etats à rude épreuve. Il fallait donc trouver les mécanismes pour y faire face. Selon Pius Agbetomey, la lutte ne peut être efficace que si les acteurs maîtrisent les outils juridiques. « Nous avons besoin des autres, et les autres aussi ont besoin de nous », a reconnu le ministre.

L'atelier ouvert hier vise donc à promouvoir l'efficacité de la justice pénale à travers la sensibilisation des magistrats et des officiers de police judiciaire sur l'exécution rapide des demandes d'entraide pénale internationale.

Edem D.

Services Facebook

Des heures de galère pour les utilisateurs

La journée du mercredi 3 juillet a été une galère pour beaucoup d'utilisateurs des applications Whatsapp, Facebook, Instagram et Messenger. Pendant plusieurs heures, Il était impossible de télécharger les photos et les vidéos ou de lire les audios sur l'application Whatsapp ou encore de publier des stories sur Instagram.

Ce jour a marqué les internautes. Pendant plusieurs heures, les utilisateurs des applications Whatsapp, Facebook, Instagram ont eu du mal à servir de ces réseaux sociaux comme d'habitude. Ce dysfonctionnement provient d'un bug rencontré par l'entreprise. La panne a touché plusieurs pays dans le monde. Dès que vous voulez télécharger une image, vous

recevez une notification vous signalant le message suivant : « Echech du téléchargement. N'a pas pu être téléchargé. Veuillez demander que ce soit envoyé à nouveau ». Cette panne a paralysé les activités de beaucoup d'internautes sur la toile. Elle a même profité à d'autres réseaux sociaux à l'instar de Telegram qui a enregistré de nouveaux abonnés. « Nous sommes au courant que certains ont du mal à

uploader ou envoyer des images ou des fichiers via nos applis. Nous sommes désolés, et nous faisons tout notre possible » avait tweeté Facebook.

La panne a été rétablie après plusieurs heures. Et le réseau social a présenté des excuses à ses abonnés. « Le problème a depuis été résolu et nous devrions revenir à 100% pour tout le monde. Nous sommes désolés pour

Échec du téléchargement

N'a pas pu être téléchargé. Veuillez demander que ce soit envoyé à nouveau.

OK

Message de notification de Whatsapp suite à la panne

tout inconvenient », a indiqué Facebook. Facebook avait déjà connu une situation pareille cette année. En mars dernier, l'entreprise a connu la

plus grosse panne de son histoire. Pendant 24 heures le réseau social a rencontré des difficultés dues à un problème de serveurs.

Félix T.

Whatsapp

A quand l'option « se déconnecter » ?

Beaucoup d'utilisateurs de l'application de messagerie se posent cette question. La particularité de Whatsapp, c'est qu'il n'existe pas une option pour se déconnecter comme sur Facebook ou d'autres réseaux sociaux. A chaque fois que votre smartphone rencontre une connexion internet, les messages se déclenchent automatiquement. Vous n'avez pas facilement la possibilité de vous déconnecter à un moment donné, afin que même si votre téléphone est connecté, vos messages Whatsapp n'apparaissent pas. Pourquoi ?

La réponse à cette interrogation est que Whatsapp ne veut pas vous permettre de vous déconnecter facilement ou de quitter l'application où vous êtes. Elle vous suit partout et vice-versa. Une manière de vous empêcher de perdre de vue vos messages et de vous obliger de visualiser l'application continuellement. Il suffit à Mark Zuckerberg le patron de Facebook de décider d'insérer dans

l'application Whatsapp une option qui vous permettra de vous déconnecter facilement. Rien ne l'empêche de le faire. Mais l'entreprise ne voudrait pas de votre avis sur cette question. Et pour cause. C'est de bonne guerre. Prenons l'exemple de Facebook, vous pouvez vous déconnecter facilement pendant plusieurs jours quand votre téléphone rencontre internet. Et quand vous vous déconnectez,

cela ne profite pas vraiment à l'entreprise. Son objectif est que vous soyez focalisé sur le réseau social, s'il le faut même toute votre vie. Facebook tire beaucoup de profit de votre présence sur la toile. Vous créez de l'activité via le réseau et des contenus qui permettent à l'entreprise de survivre. Imaginez par exemple une personne sans son sang. Cette personne va mourir à la seconde près. Vous êtes comme le sang du réseau social qui lui permet de fonctionner et de vivre. Et quand vous êtes déconnectés, le réseau social n'a plus cette ressource qui lui permet de fonctionner. A défaut de cette ressource, l'entreprise pourra mourir ou disparaître. Il faut donc vous amener à rester jour et nuit



L'application Whatsapp sur un smartphone

sur l'application. Mark Zuckerberg a peut-être compris ce système pour l'appliquer à Whatsapp. Ce qui l'empêcherait d'inclure facilement une option « Se déconnecter » à l'application de messagerie. Vous êtes obligés de ne pas carrément installer l'application sur votre téléphone. Pas facile à faire parce que l'entreprise a

conquis le monde. Beaucoup d'amis, de collaborateurs... utilisent l'application dans le monde. On en compte des milliards. Whatsapp annonce des publicités pour les prochains jours. C'est une raison de plus de vous empêcher de perdre de vue votre messagerie via une option « se déconnecter ».

Félix Tagba

BRVM Fintech Innovation Challenge

La 2ème édition du concours lancée

Et de 2 pour le concours Fintech Innovation Challenge de la Bourse régionale des valeurs mobilières. La BRVM a lancé mardi 02 juillet la deuxième édition de ce concours qui vise à promouvoir les talents sur le continent.

La deuxième édition du concours BRVM Fintech Innovation Challenge va enregistrer bientôt de nouveaux lauréats. L'initiative permet d'accompagner les jeunes et les personnes physiques de 18 à 40 ans ou les startups de l'Union économique et monétaire ouest africaine. Le concours récompense les porteurs de projets innovants ou de thèmes de recherche d'intérêt dans la FinTech. Selon le directeur général

de la BRVM, Dr Edoh Kossi Amenounve, ce concours est une manière d'exhorter les acteurs du secteur financier à accompagner le développement d'un environnement FinTech dans la zone Uemoa. Cela permettra, selon lui, de créer un écosystème financier plus compétitif et plus inclusif pour les consommateurs. A terme, ce concours devrait permettre d'impulser un développement durable des pays de l'Uemoa.



Dr Amenounve (au milieu) entouré des lauréats de la 1ère édition

Pour sa première édition, le concours a récompensé des projets du Togo, de la Côte d'Ivoire et du Bénin. Le Togolais William Tété Amouh a été récompensé lors de cette première édition pour son

projet Paychap. Les Ivoiriens récompensés sont Eli Macaire Zokou et Cédric Arthur Yao respectivement pour les projets Tibank et Fetish, et le Béninois Brian Ifoni Idoussou Richbourse pour son projet

Richbourse. Ils vont bénéficier d'un accompagnement de la BRVM et de ses partenaires Nsia Banque, Hudson & Cie, CGF Bourse et Atlantique Finance pendant 12 mois.

Félix T.



BANQUE ATLANTIQUE
EGEEER BANQUE CENTRALE POPULAIRE

L'AFRIQUE EN NOUS

Avec vous, pour faire grandir votre entreprise

www.banqueatlantique.net

Présente dans les 8 pays de l'espace UEMOA, Banque Atlantique, filiale du groupe Banque Centrale Populaire, est porteuse de valeurs de Proximité, de Performance, de Citoyenneté et d'Innovation.

Banque Atlantique est engagée localement pour accompagner activement l'inclus en sociale et financière, moteur d'une croissance durable et inclusive.

Partenaire financier privilégié des politiques publiques et sectorielles, Banque Atlantique propose également des solutions innovantes et adaptées aux projets de vie. Sa gamme de produits et de services répondent d'une manière ciblée aux besoins de l'économie des pays, de la Grande Entreprise à la Startup, en passant par les PME et les ménages.

Banque Atlantique a l'Afrique chevillée au corps.

C'est pourquoi, elle accompagne entre autres tous les clients qui construisent une vision ambitieuse et innovante pour accélérer la croissance de leur entreprise.

Mines

Un secteur clé au cœur du Plan national de développement

Cinquième producteur mondial de phosphates, le Togo dispose d'un secteur minier considérable, pouvant énormément contribuer au développement du pays. Conformément à la vision du gouvernement togolais de vouloir faire du Togo, un pays émergent en 2030, le secteur minier est inscrit dans le Plan national de développement (2018-2022), comme l'un des domaines prioritaires devant impulser la croissance économique pour atteindre cet objectif. Ainsi, le Projet de développement et de gouvernance minière (PDGM), prévoit l'élaboration d'une stratégie comprehensive du secteur minier. C'est dans ce cadre que l'étude stratégique du secteur minier au Togo (Phase 2), a été lancée le 27 mars 2019 à Lomé, lors d'un atelier regroupant une cinquantaine d'acteurs venus de l'administration publique, de l'Université de Lomé, de la société civile, des exploitants miniers et autres structures.

Promouvoir le secteur minier togolais à l'étranger



Photo de famille après l'étude stratégique du secteur minier

Le Togo a participé, en Afrique du Sud, à une exposition dédiée aux mines. Venus de tous horizons, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la promotion du secteur minier auprès des investisseurs en février 2018 pour permettre de faire valoir ces ressources minières à l'étranger auprès d'éventuels investisseurs. La participation du Togo à cette exposition a été d'assurer une bonne promotion du secteur minier togolais par l'animation d'un stand d'exposition. Exposer à l'endroit des participants de par le monde, les potentialités géologiques et minières du Togo; nouer des partenariats avec des institutions gouvernementales des autres pays participants et des promoteurs

privés opérants dans le domaine des mines, sont entre autres quelques-uns des objectifs du Togo en participant à ce rendez-vous. Le ministère en charge des Mines, a été représenté par le conseiller en mines du ministre, Bandifoh Ouro Akondo ; le directeur du développement et contrôle minier, Kossi Adjehoun ; le directeur des recherches géologiques et minières, Kpirgbène Wanda ; le chef division du laboratoire minier, Douti Ardjome Songré et le spécialiste en gestion financière du PDGM, Morouh Abalo Bassin. Les partenaires de cette exposition sont la Banque mondiale à travers le PDGM, les organisateurs de Mining Indaba, l'IGF et le gouvernement canadien à travers Franco Mine.

Le PDGM pour attirer plus d'investisseurs dans les mines au Togo

En vigueur depuis le 03 mars 2016, le Projet de développement et de gouvernance minière (PDGM), a été officiellement lancé à Lomé. Financé à hauteur de 13,4 millions



Marc Ably-Bidamon, ministre togolais des Mines

d'euros, soit plus de 8 milliards 450 millions de francs CFA par la Banque mondiale, ce projet entend contribuer à attirer davantage d'investisseurs en augmentant la connaissance géologique des ressources souterraines du Togo. Le PDGM a pour objectif principal de rationaliser les principales structures institutionnelles du secteur des industries extractives, afin de renforcer leur efficacité et leur « redevabilité » de manière à garantir une gestion plus efficace du secteur. "Nous voudrions aider à promouvoir une meilleure gouvernance, transparence, et efficacité du secteur industriel et soutenir une meilleure gestion des aspects environnementaux, du développement social et économique découlant des activités du secteur", a expliqué Assoumatine Aïssah-Sartchi, directeur de cabinet du ministère des Mines et de l'Energie. En ce moment où le secteur minier subit la chute des cours mondiaux des matières premières, le nouveau projet va accompagner les structures étatiques à surmonter les défis associés à la contraction

du marché. Cela affecte directement le rendement de la Société nationale des phosphates du Togo (SNPT) qui devra s'adapter à un environnement moins avenant. Dans cet ordre d'idées, le PDGM prévoit un audit environnemental de la SNPT afin de faire l'état des lieux et établir un dialogue entre les communautés affectées et l'administration nationale. Au même moment, le projet prévoit d'appuyer la redynamisation de l'exploitation efficace des nouvelles ressources, telles que les phosphates carbonatés, le marbre, le fer ainsi que d'autres ressources minières. Le projet a une durée d'exécution de 5 ans. Il est financé par la Banque mondiale. "Le lancement du PDGM témoigne de l'engagement du Groupe de la Banque mondiale à accompagner la République togolaise dans la mise en œuvre de sa stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi", avait indiqué Godwill Tange, représentant-résident par intérim de la Banque mondiale au Togo.

Source: togobreakingnews

Assouvir les besoins de la population de l'espace minier

"De véritables mesures seront prises pour assouvir les besoins de la population du canton d'Agbélouvé", tels sont les propos de Banimpo Gbengbertane, directeur de cabinet du ministère en charge des Mines, après une rencontre avec les entreprises de carrières qui occupent l'espace de cette localité. Rencontre qui a eu lieu le en janvier 2019, au cabinet dudit ministère, sur instruction du ministre des Mines et de l'énergie, Marc Ably-

Bidamon. Les entreprises sont tombées d'accord pour continuer à œuvrer aux côtés du gouvernement en apportant leur contribution dans la construction des infrastructures. Les attentes de la population sont légion et fondamentales et nous devons être à son écoute afin de satisfaire un tant soit peu ces besoins qui participent en même temps à la construction de notre pays, a souligné le directeur de cabinet, lors de cette rencontre.



Les participants à la session de formation sur la gouvernance minière

La population exprime, entre autres besoins : la construction de caniveaux, le rechargement des rues, la construction des appâtâmes communautaires, le reprofilage des rues, le reboisement. Assisté par le conseiller en mines du ministre, Ouro Akondo Bandifoh et le DG des Mines, Marcel Sogle, le directeur de cabinet et les responsables des entreprises concernées, au cours

de cette rencontre, sont tombés d'accord pour faire au préalable une étude prospective des besoins et des lieux afin d'amorcer d'ici peu des travaux. Cette étude va leur permettre de quantifier les besoins et d'évaluer les coûts afin de passer à la réalisation concrète des travaux.

**Cellule de communication
ministère des Mines et de l'Energie**

Une session de formation sur la gouvernance minière



Un chantier des mines

Des agents du secteur minier plus précisément de la société nouvelle des phosphates du Togo et de l'OTR office togolais des recettes étaient en formation le 15 octobre 2018, à Notsè. Une formation initiée par le ministère des Mines et de l'énergie et placée sous le thème : accroissement des capacités de production du personnel des industries minières. Financé par le groupe de la banque mondiale, le secteur minier est une composante essentielle du développement économique du Togo et constitue donc selon le ministère des mines et de l'énergie, un domaine prioritaire d'appui

politique du gouvernement. Un secteur dans lequel la société nouvelle des phosphates du Togo SNPT occupe une place importante et dont les agents sont ici formés. Du 15 au 19 octobre, ils auront des outils nécessaires pour améliorer leurs productions qui doivent désormais être conforme aux normes. Cette formation la deuxième du genre » est une partie du projet de développement et de gouvernance minière initié par le ministère des mines et de l'énergie. La 3^e partie de cette série de formation va porter sur le leadership et le management axé sur les résultats et les performances.

Le Togo possède du marbre, des attapulgites, du manganèse, du calcaire, du fer, de la tourbe, mais surtout un très important gisement de phosphates qui représente plus de 40 % des recettes d'exportation. Le Togo est d'ailleurs le cinquième producteur mondial de phosphates. L'extraction est effectuée à ciel ouvert dans les mines d'Hahoté et d'Akoumpe. L'usine de traitement est située à Kpémé, près d'un

important quai d'embarquement (1 200 mètres de long), et dispose d'une capacité de production de 3,4 millions de tonnes par an. Les pouvoirs publics togolais ont créé la Société nouvelle des phosphates du Togo (SNPT), dont l'ambition est de porter la production à 2 millions 500 000 tonnes par an la production (contre 695 150 tonnes en 2010 d'après la Bceao).

Une étude stratégique du secteur minier à Lomé

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du PDGM, il est prévu l'élaboration d'une stratégie compréhensive du secteur minier, afin d'évaluer les contraintes institutionnelles et organisationnelles des agences liées au secteur minier, pour assurer le développement durable des opérations minières, de même que l'optimisation des bénéfices apportées à l'économie. Conduite par le cabinet Sofreco, cette étude a été retenue comme une action préalable à l'appui budgétaire attendu de la Banque mondiale, au titre de l'exercice 2019 et cette action devrait être réalisée dans le courant de 2019, parallèlement à la politique minière. Il est prévu dans le cadre de la seconde phase de l'élaboration de cette stratégie, un atelier de lancement des activités, afin d'informer les parties prenantes des résultats de la première phase et les actions à mener dans la deuxième phase. Les activités de cet atelier se rapportent à l'évaluation des Institutions. Il s'agit entre autres, d'informer les parties prenantes sur les résultats des travaux de la phase de diagnostic et à discuter des résultats du rapport initial, notamment en ce qui concerne

la vision stratégique ; de valider la démarche proposée par le consultant Mohammed El Hakkaoui pour entreprendre l'évaluation des Institutions minières et des autres organes concernés par le secteur minier ; de réajuster éventuellement la méthodologie préconisée dans le rapport initial à la lumière des interventions des diverses parties concernées lors des travaux de l'atelier.

Selon le coordonnateur du PDGM, Boukari Ayessaki, l'élaboration de la stratégie du secteur minier au Togo est une action prioritaire pour le PDGM et devrait se réaliser au plus tard en fin juin 2019, « concomitamment avec la politique minière dont le draft du document est déjà rédigé et fera objet de validation la semaine prochaine ». De son côté, le directeur de cabinet du ministère des Mines et des Energies, Banimpo Gbengbertane, a estimé que cet atelier est très « important, car il va amorcer la remise sur de nouveaux rails du secteur minier togolais, qui, malgré les nombreux gisements qu'il contient, demeure aujourd'hui insuffisamment exploités ».

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

ACHETEZ & LISEZ désormais



sur **KIOSK.com** ou sur le portail **Lome.com**

www.monkiosk.com **www.alome.com**

Méditation

Je réfléchis profondément et j'ai pu comprendre que l'homme perd la santé à la recherche de l'argent, puis perd l'argent pour retrouver la santé. Il pense tellement au futur qu'il oublie le présent et ne vit finalement ni le présent ni le futur. Il vit comme s'il n'allait jamais mourir puis meurt et disparaît comme s'il n'avait jamais vécu. Vanité des vanités tout est vanité. "L'homme heureux vit dans l'amour" Que Dieu soit notre guide et non notre pensée qui nous égare...

Prière de Gandhi

Aide-moi à dire la vérité devant les forts et à ne pas dire des mensonges pour gagner l'applaudissement des faibles.
Si tu me donnes la fortune, ne me retire pas la raison.
Si tu me donnes le succès, Ne me retire pas l'humilité.
Si tu me donnes l'humilité, Ne me retire pas la dignité.
Aide-moi toujours à voir le revers de la médaille.
Ne me laisse pas inculper les autres de trahison, s'ils ne pensent pas comme moi.
Apprends-moi à aimer les autres comme moi-même.
Ne me laisse pas tomber dans l'orgueil si je triomphe, ni dans le désespoir si j'échoue.
Rappelle-moi plutôt que l'échec est l'expérience qui précède le triomphe.
Apprends-moi que pardonner est un signe de grandeur et que la vengeance est un signe de bassesse.
Si tu me retires le succès, laisse moi des forces pour apprendre de mon échec.
Si j'ai offensé des gens, laisse-moi des valeurs pour m'excuser.
Et si des gens m'offensent laisse-moi des valeurs pour pardonner.
Et si j'oublie de croire ...,
Surtout ne m'oublie jamais!
Amen

Photo du jour



Commentez la photo ci-dessus

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

Pharmacies de garde de Lomé du 24 /6/ au 01 /07/ 2019

BOULEVARD DOULASSAMÉ 222165 49
BON PASTEUR AV. LIBÉRATION 22211367
CRISTAL BD H. BOIGNY 22 20 90 91
CHATEAU D'EAU BE 22 21 57 51
PORT FACE H.SARAKAWA 22 27 61 88
MAIRIE FACE MAIRIE 22 21 26 39
ST KISITO BD. DE LA KARA 22 21 99 63
AVE MARIA CHU TOKOIN 22 22 33 01
PROSPERITE (DPJ) 23 38 84 25
PEUPLE NUKAFU 22 26 84 22
GBEZE BD JEAN PAUL II 22 26 32 61
NOTRE DAME HEDZRANAWOE 96329751
KOUESSAN KEGUÉ 96 80 10 01
UNION BE KPOTA 22 27 71 64
O GRAIN D'OR ZORROBAR 22 70 06 90
CITE BD. DU 30 AOÛT 22 25 01 25
BESDA ADIDOGOMÉ 22 51 05 29
EPIPHANIA ADIDOGOME 70 40 10 52
CONSEIL SAGBADO LOGOTE 702156 53
NATION TOTSI 22 25 99 65
DELALI CACAVELI 22 25 06 90
VERTE KLIKAMÈ 22 25 03 26
LAUS DEO LÉO 2000 22 25 15 05
ARC-EN-CIEL AGOÈ 70 42 50 00
DE LA VICTOIRE WÉSSOMÉ 70 45 74 92
SATIS AGOÈ-LOGOPÉ 70 44 85 17
ST ESPRIT KÉGUÉ 70 40 29 06
ST MICHEL AGOENYIVÉ 22 51 70 22
EXCELLENCE AGOE 22 51 77 87
VERSEAU BAGUIDA 22 27 34 53
HYGEA BAGUIDA 99 27 36 36

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d’Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

A l'institut français de Lomé



2 JUIL. / 31 JUIL. - LOMÉ
LE FOU DU ROI

DE MAHI BINEBINE « Je suis né dans une famille shakespearienne. Entre un père courtisan du roi pendant quarante ans et un frère banni dans une geôle du sud. Un conteur d'histoires sait que le pouvoir est d'un côté de la porte, et la liberté de l'autre. Car, pour rester au service de Sa Majesté,...



10 JUIL. / 15H30 | ENTRÉE LIBRE & GRATUITE - LOMÉ
Le Tableau

de Jean-François Laguionie Un château, des jardins fleuris, une forêt menaçante, voilà ce qu'un Peintre, pour des raisons mystérieuses, a laissé inachevé. Dans ce tableau vivent trois sortes de personnages : les Toupins qui sont entièrement peints, les Pafinis auxquels il manque quelques couleurs et les Reufs qui ne sont que des esquisses. S'estimant supérieurs,...



12 JUIL. / 20H00 | JARDINS DE L'IFT | ENTRÉE : 2.000 FCFA 3.000 FCFA | PRÉVENTE 1.500 FCFA - LOMÉ
LES MOTS DU SILENCE DE LAURENT DECOL

« Le mime est un art comique dans son essence ; il vise à faire rire en captant les gestes, les mimiques caractéristiques des gens ordinaires ou spéciaux dans des situations particulières de l'existence ». Laurent Décol, digne héritier de Charlie Chaplin et Marcel Marceau, présente huit numéros de mime en mettant en

Lire

« **Une vie de boy** » de Ferdinand Oyono. Ed Julliard. 1956 Pp 82-84

« ...C'est le père Gilbert qu'ils appellent ainsi, depuis qu'il est mort, peut-être parce qu'il est mort ici... La femme du docteur des larmes dans la voix, promet à Madame de l'emmener fleurir sa tombe. C'était quelqu'un, lui, répétait M. Fernand, de manière que M. Salvain pût l'entendre. Les Américaines avaient oublié les autres. Elles conversaient dans leur langue. Quand le verre était vide, je me précipitais pour

le remplir. Je revenais aussitôt à ma place, c'est-à-dire entre e le battant de la porte et le réfrigérateur. L'ingénieur me tournait le dos. Madame et le commandant étaient en face de moi. Madame ne touchait pas à l'alcool. Les femmes des Grecs bavardaient en sourdine avec leurs maris. Leurs rires étaient aussi rares que les larmes de chien. On en revint aux nègres. Pauvre France!... dit encore Gosier-d'Oiseau. Les nègres sont maintenant ministres à Paris! Où allait la République? Chaque Blanc inventa quelque chose pour se poser cette question. Ce fut M. Fernand qui,

le premier émit celle interrogation. Où va le monde? reprit Gosier-d'Oiseau en écho. Il parla ensuite d'un coup d'Etat qui devrait purifier la France. Ils parlèrent de leurs rois, d'un certain Napoléon... Tout le monde sembla très étonné quand Madame dit que le beau-père d'une impératrice qu'elle appelait Joséphine était un nègre. On reparla des nègres... Ah ! Ceux-là alors ! Le péril jaune n'était pas encore écarté et déjà se dessinait le péril noir... Qu'allait devenir la civilisation?... Les premières gouttes de pluie crépitèrent sur la tôle ondulée de la Résidence. Le docteur

et sa femme se levèrent les premiers. Tous .les autres les imitèrent. Les Blancs vacillaient sur le plancher comme sur une peau de banane. Le commandant répondait par un grognement à tout ce qu'on lui disait. Madame reconduisit seule ses hôtes la véranda. Les voitures s'ébranlèrent. Madame attendit que le dernier feu rouge disparût dans la nuit. J'ai accompagné Madame au marché de Dangan. Elle avait tenu à Y faire elle-même ses courses. Elle portait le pantalon noir qui mettant en valeur sa taille fine et un grand chapeau de paille qu'elle a

apporté de Paris. La place du marché de Dangan se trouve à quinze minutes de la Résidence. C'est une cour limitée par deux hangars qui abritent une boucherie et une poissonnerie. Un ruisseau souillé de détritux de toutes sortes sert de poubelle et parfois de piscine. C'est la place la plus aimée de Dangan surtout dans la matinée du samedi. C'est le lieu de rendez-vous de tous les indigènes du quartier noir et des villages. Nous nous y sommes rendus à pied. Je portais le panier à provisions de Madame. Elle trottait devant moi, souple et gracieuse comme une gazelle... »

Robes de mariées
Quand elles « s’africanisent »

Le jour de mariage est un moment d’euphorie pour la femme. C’est un jour où la mariée doit être la plus belle et l’hyper jolie. Jadis, ce sont des robes blanches qui sont à l’honneur en Occident comme en Afrique. Mais, faut-il être conservateur d’un style ? N’est-il pas convenable de recréer les robes de mariées ? Dans ce sens, les créateurs et stylites africains innovent.



Une robe de mariée en pagne

Les créateurs de robes de mariée dévoilent leurs collections 2019 et 2020. Ce qui permet de découvrir les prochaines tendances mariage ainsi que les collections à venir. C’est vrai que la robe de mariage fait penser automatiquement à une longue robe blanche, mais en Afrique les créateurs revisitent les modèles traditionnels. Il existe désormais d’autres options que les

sempiternelles longues robes blanches. Les femmes ont donc le choix entre des robes courtes, près du corps, ou qui intègrent des détails en tissu africain. Les styles de robes Quelle robe de mariée choisir le jour de son mariage parmi les multitudes de robes proposées ? C’est une question qui effleure très souvent l’esprit des fiancées, une fois après s’être remises de

leurs émotions suite à la demande en mariage. Romantique, bohème, princesse, ou sirène, difficile parfois de savoir quel style de robe choisir. Quant aux matières, c’est une autre histoire. En dentelle, satinée, en tulle... le choix est vaste. De plus, les tendances évoluent au fil des ans et les marques proposent des modèles bien différents les uns des autres.

Crinoline ou princesse Style le plus répandu et le plus demandé, Princesse est le grand classique en matière de robes classique en matière de robes de mariées. Le bustier est ajusté et assez près du corps, puis la robe s’évase vers le bas pour lui donner un look bouffant et volumineux.

Empire Très confortable, la robe empire est cintrée juste en dessous de poitrine, et s’évase progressivement. C’est la robe « passe partout » qui ne gêne pas vos formes éventuelles.

Fourreau La robe fourreau est vraiment près corps et moulante. Très sensuelle et glamour, elle épouse à merveille vos formes,



Robe de mariée Sirène

si bien d’ailleurs que vos formes doivent être parfaite, car la moindre « imperfection » sautera aux yeux.

Sirène La « petite sœur » de la robe fourreau. La robe sirène est également moulante et se distingue par son évasement en bas de la robe qui ressemble un peu à une nageoire de sirène. Pour cette robe, corps de sirène exigé

Volants Un peu volume. Le style volant procure un sentiment et de légèreté au niveau de la jupe. Le tulle, de par son aspect « aéré », est souvent utilisé dans

cette coupe de robe. **Courtes** La robe courte est forcément plus décontractée et moins « procédurière ». Et pourtant très élégante.

Amazonne Cette robe est composée de deux parties. D’une part, la jupe fourreau avec ou sans faux-cul et d’autre part un bustier cintrée. Pour un look à l’ancienne.

Médiévale Cette coupe se caractérise par un bustier serré par des lacets et par de longues manches évasées au niveau des mains.

Nadia E.

Nana Wax
L’Afrique s’habille en pagne

Depuis plus d’un siècle, le fameux tissu hollandais wax habille des millions. Eh oui ! le wax n’a pas fini de faire parler de lui. Les Nanabenz de l’Afrique ont une héritière hors pair, il s’agit de Nanawax, cette marque de pagne qui habille tout le continent noir. Créée par la Béninoise Maureen Ayité, la marque Nana wax a conquis toute l’Afrique et au-delà de ses frontières.

Grâce à sa créativité, Maureen Ayité a su imposer la marque Nanawax dans l’univers du Wax. La marque a été créée en 2012. Cependant, l’aventure a commencé bien plus tôt. En 2008, la créatrice a créé la page Facebook « J’aime le pagne de chez moi » sur laquelle elle publie des modèles de créateurs utilisant le wax,

ainsi que ses propres modèles. Avec sa première vente privée à succès en 2012, la passionnée de wax a ouvert sa première boutique Nanawax à Cotonou. L’originalité de ses modèles et leur modernité font la particularité de la marque Nanawax. Maureen Ayité n’hésite pas à jouer avec



Maureen Ayité, Nanawax

les matières et à et à utiliser de la soie par exemple, sur laquelle elle appose des imprimés en

wax. **Qui est Maureen Ayité ?** Béninoise d’origine,

Maureen Ayité tombe amoureux du pagne wax, et devient une créatrice et entrepreneure incontournable du continent africain. Elle n’a pas fait d’études de design, de couture et ne sait pas également dessiner mais, Maureen s’est imposée dans le monde de la mode. Au début, Maureen Ayité proposait des modèles pour ses amis, sans penser à la commercialisation. Finalement très sollicitée elle décida de créer sa propre marque qui a envahi toute l’Afrique. La boutique Nanawax entend avoir un renom comme la marque Zara. N.E.

Lutte contre le VIH / Sida au Togo**Le gouvernement et l'Onusida ne reculent devant rien**

Le Conseil national de lutte contre le Sida et les Infections sexuellement transmissibles (CNLS), soutenu par l'Onusida, a entamé depuis hier le quatrième forum des partenaires de mise en œuvre des interventions VIH. Quel est le but visé et en quoi profite-t-il à la population ?

Le VIH est une infection sensible qui continue de faire couler beaucoup d'encre et de salive. Au Togo comme partout ailleurs, des actions sont entreprises par le gouvernement et des organisations internationales pour réduire autant que faire se peut le fléau. En témoigne ce quatrième forum dont l'objectif principal est « d'arriver à diagnostiquer les problèmes, faire des recommandations afin que les acteurs accélèrent le pas pour atteindre les trois objectifs 90. A quel moment de l'échéance prédéfinie (2020), nous sommes à 66% pour le premier, 90, 88% pour le deuxième et 79% pour le troisième », a reconnu Vincent Pitche, coordonnateur national du SP/CNLS-IST. « Le vrai effort, c'est passer de 66 à 90, de 89 à 90 et de 79 à

90 », a-t-il d'abord promis avant de dévoiler les stratégies mises en œuvre pour y parvenir : « Avant, nous faisons les dépistages de façon standard pour toutes les populations. Or, si nous voulons toucher les personnes dépistées séropositives, il faut aller là où la prévalence est plus élevée.

Dans la région Maritime par exemple, elle tourne autour de 3,5% alors que dans la région des Savanes, on a une prévalence de 0,3%. De fait, on a essayé de trouver les meilleurs traitements avec les meilleures combinaisons possibles pour augmenter l'observance. Aujourd'hui, nous simplifions la tâche aux malades en leur prescrivant seulement un comprimé par jour mais efficace pour le traitement. A partir du moment où les gens prennent les médicaments, le virus disparaît dans le sang et dans les sécrétions



Photo de famille des officiels

sexuelles ; c'est le but visé surtout avec la Prévention transmission mère-enfant (PTME) au cours de laquelle nous dépistons très tôt les femmes enceintes qu'on met sous traitement pour donner la chance aux nouveau-nés d'être sains et saufs même si leurs mères sont atteintes. Nous sommes passés de 30% de taux de contamination des enfants à 5% en plaçant les femmes enceintes sous traitement ». S'agissant de la population toute entière, « la prévalence est actuellement de 2,2% mais il y a des progrès qui sont faits

en matière de prévention parce que depuis 10 ans, nous avons pu réduire le nombre d'infections de plus de 60%, ce qui signifie qu'il y a de moins en moins de nouvelles infections », s'en est-il réjoui.

Ce forum de 48 heures verra la participation des partenaires techniques financiers, le secteur public de la santé, les autres départements ministériels (la justice, la défense, les affaires sociales etc.) le secteur privé, la chefferie traditionnelle, les ordres de médecins et pharmaciens, les religieux (l'Union

musulmane, les chrétiens, les protestants etc.). Par ailleurs, le secrétaire général du ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr AWOUSSEI Marcel, a salué à juste titre l'engagement du chef de l'Etat lui-même grâce à qui « les ressources financières inscrites au budget de l'Etat depuis 2008 et consacrées à la riposte nationale (notamment pour l'achat des médicaments antirétroviraux) ont été augmentées (9,6 milliards de FCFA en 2010 et 11,2 milliards depuis 2017) ».

Augustin Akey (Stagiaire)

Artisanat et chambres de métiers**Des élus et employés outillés sur la gouvernance administrative et la gestion**

Le ministère du Développement à la base, de l'Artisanat et de la jeunesse a officiellement lancé, hier 04 juillet 2019 à Lomé, les ateliers de renforcement des capacités des élus et employés des chambres de métiers en matière de gouvernance administrative, comptable et financière. Une formation de deux jours sur le développement et la gestion du secteur de l'artisanat togolais. Laquelle s'inscrit dans la dynamique du Plan national de développement (PND/ 2018 - 2022), qui prévoit la mise en place des conditions pour la création d'entreprises artisanales compétitives, créatrices de richesse.



Le présidium du lancement de l'atelier de formation

Au Togo, l'artisanat est un secteur très diversifié qui regorge d'énormes potentialités et qui sert d'appoints aux autres secteurs stratégiques du pays. Grand pourvoyeur d'emplois, il

est créateur de richesses, valorise les matières locales et participe activement à l'éradication de la pauvreté. Conscient de ces réalités, le gouvernement a senti le besoin d'organiser la formation des élus et

employés des chambres de métiers, sur les manuels de procédures administratives, financières et comptables. Les chambres de métiers (CM) sont des institutions, des établissements publics à caractère professionnel ayant pour objectif principal, de contribuer au développement de l'artisanat au Togo. Les membres de ces chambres sont appelés à faire les inscriptions des artisans, à enregistrer les entreprises artisanales et à gérer le fonds public pour d'éventuelles subventions de l'Etat.

La cérémonie de lancement des ateliers s'est déroulée hier sous l'impulsion du représentant du ministère du Développement à la base, de l'Artisanat et de

la jeunesse, en présence des trente-cinq (35) élus et employés des chambres de métiers, bénéficiaires de la formation. Cette rencontre d'échanges leur permettra de connaître leur rôle, les missions de leur organisation ainsi que les apports de travail et de collaboration entre les chambres de métiers (CM), la tutelle des CM et les autres administrations publiques (collectivités locales et les départements ministériels. « Pour que l'artisanat se développe, il faut une série d'actions dont celles de la formation. Ces formations permettront de former les élus des chambres de métiers sur la bonne et gestion. Former aussi les artisans pour une production de qualité », a expliqué le formateur Gablaka Ayi, responsable d'Eurafrigue.

Le Togo a bénéficié de l'appui extérieur allemand. Celui de la Chambre des métiers de Cologne et la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ). « Sur les cinq dernières années, le secteur artisanal togolais a évolué, ce qui

a inspiré cette volonté d'accompagner le Togo dans cette initiative de formation », a déclaré Joachim Axel Milz, expert-résident de la Chambre des métiers de Cologne. Le gouvernement togolais entend développer le secteur avec la création de 2400 emplois dans le domaine de l'artisanat. « Nous avons débuté le travail en tant qu'élus, sans avoir la maîtrise et la répartition des responsabilités. (...). Désormais, au niveau des finances par exemple, je saurai à qui m'adresser quand il faut faire des dépenses, et les étapes à respecter pour plus de rigueur dans la gestion », a déclaré Justine Pawi, bénéficiaire de la formation, trésorière nationale de l'Union des chambres régionales de métiers au Togo.

Au-delà de cette formation des dirigeants de ces chambres de métiers, constituant la faïtière ou le consulaire la chambre, il est prévu également la formation des membres des chambres au niveau préfectoral et celui régional.

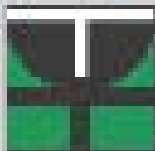
Attipoe Edem Kodjo

TOUS À L'ÉCOLE

Le prêt pour payer l'école de vos enfants

BOA accompagne
la scolarité
de vos enfants

Jusqu'à
5 ⁺
mois
de scolarité



BANK OF AFRICA

Groupe BMCE BANK



100% CREDIT FINANCIER